

POLE PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE
POUR LES ENFANTS DE MOIS DE 12 ANS



CONTACTS

Praticien hospitalier, Chef de pôle
Monsieur le Docteur Akli FELLAH

Collaborateur du Praticien Chef de Pôle
M. Patrick BUISSON

Secrétariat AGEN :
05 53 77 79 72

Secrétariat MARMANDE :
05 53 77 85 34

STRUCTURE INTERNE AGEN-NERAC

CONTACTS

Praticiens :

Mme le Docteur Floriane BRUNET

Mme le Docteur Odile NEVEU

Secrétariat AGEN

05 53 98 60 40

Secrétariat NERAC

05 53 97 60 45

Cadre de Santé CMPE-CATTP

M. Vincent DESANGLES

AGEN : 05 53 98 60 45

NERAC : 05 53 97 60 45

Cadre de Santé**Hôpital de Jour « les 3 rosiers »**

Infirmière de coordination

Mme Karine BACONNAIS

05 53 97 60 45

STRUCTURE INTERNE VILLENEUVE-SUR-LOT - FUMEL

CONTACTS

Praticien:

M. le Docteur Amer YASSINE

Secrétariat VILLENEUVE SUR LOT

05 53 77 85 80

Secrétariat FUMEL

05 53 77 79 99

Secrétariat EMPR MONFLANQUIN

05 53 77 85 35

Cadre de Santé VILLENEUVE SUR LOT – EMPR MONFLANQUIN

M. Thierry NICOL

05 53 77 85 83

Cadre de Santé FUMEL

Mme Françoise VIALARD

05 53 77 79 98

CONTACTS

Praticien Hospitalier :

M. le Docteur Akli FELLAH

Secrétariat MARMANDE

05 53 77 85 34

Secrétariat CASTELJALOUX

05 53 77 85 18

Secrétariat MIRAMONT

05 53 93 26 94

Cadre de Santé Infirmière de coordination

Mme Stéphanie BERTAUEAU

05 53 77 85 39

CONTACTS

Praticien:

Mme le Docteur Floriane BRUNET

05 53 98 60 30

Cadre de Santé

M. Christophe GAUTHIER

05 53 77 67 00 – Poste 6048

05 53 77 68 43

Les enfants consultent pour des motifs extrêmement variés, allant de simples variations de la normale à des troubles beaucoup plus graves. Le dispositif de soins mis en place a pour principe fondamental le maintien de l'enfant dans son environnement socio-familial.

Le Centre Médico-Psychologique Enfant

Occupe une place centrale et continue le pivot du dispositif de soins. Il a pour mission :

- De poser le diagnostic
- La pratique de bilans spécialisés : orthophonie, psychomotricité, psychologique et éducatif
- D'assurer les soins en ambulatoire qui relèvent de ses compétences
- De maintenir l'enfant dans son milieu familial et scolaire

Tous les enfants adressés au CMPE, font l'objet d'inquiétude de la part de leur entourage. Certains présentent des troubles légers réactionnels, anxieux, d'autres un retard des acquisitions parfois accompagnés de carences éducatives et ou affectives. D'autres présentent des troubles profonds.

Les Visites à domicile

Des membres de l'équipe soignante peuvent se rendre, toujours sur prescription médicale et pour des indications précises, au domicile de l'enfant ou à l'école.

Le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel

Lieu d'accueil et de soins. Assure le traitement des enfants pré psychotiques, des retards invalidants des troubles de l'attachement, qui lui sont adressés par le CMPE. Il accueille des enfants vulnérables dont les difficultés imposent une réponse institutionnelle en demi-journée, tout en maintenant le lien avec le milieu social. La réponse est groupale, le soignant assure une enveloppe psychique de l'enfant. Le fonctionnement institutionnel est à la recherche de cohésion, de liens, qui assurent des repères stables, souples et adaptés à chaque problématique.

Le Centre d'Accueil Départemental de Semaine – unité d'hospitalisation

Située à proximité du site principal du Centre Hospitalier Départemental « La Candélie », cette structure accueille les enfants du lundi 8h au vendredi 14h.

Les hospitalisations sont préparées et programmées en tenant compte de chaque situation et sont d'une durée moyenne de deux semaines.

Cette unité d'hospitalisation complète une place spécifique, transitoire dans l'offre de soins. L'hospitalisation a pour but d'apporter une réponse à la souffrance psychique de l'enfant, de son environnement grâce à un temps de prise en charge dans ce milieu sécurisant.

L'entourage familial est étroitement associé au projet de soins et la préparation de la sortie.

Les Hôpitaux de Jour

- Agen : "Les Trois Rosiers"
- Villeneuve sur Lot : "L'Araucaria"
- Marmande : "Les Oyats"
- Fumel : "Les Cafanilh's"

Ils assurent des soins polyvalents, individualisés et intensifs, dans la journée, à temps partiel (une partie de la journée), séquentiel (un ou quelques jours par semaine) ou à temps plein (cinq jours sur sept).

L'enfant bénéficie de prises en charges individuelles et groupales définies dans un contrat de soins établi entre le médecin psychiatre et ses parents/représentants familiaux.

L'Equipe d'Accompagnement Psychologique en Périnatalité - EAPP

Dépistage et prévention : Parmi les pratiques innovantes dans la promotion de la santé, une Equipe d'Accompagnement Psychologique en Périnatalité des parents est née en décembre 2014.

L'offre de soins se décline du désir de conception aux 2 ans de l'enfant.

Nous proposons :

- Des consultations psychologiques en maternité et en pédiatrie
- Un suivi programmé de la parturiente par les psychologues
- Des entretiens de soutien
- Un relais peut être proposé avec les équipes des CMPE

Le travail en réseau

Les pôles de psychiatrie infanto-juvénile travaillent en étroite collaboration avec de nombreux acteurs dans le champ de l'enfance. Les partenaires du réseau :

L'école : la plupart des enfants suivis dans les pôles de psychiatrie infanto-juvénile, ont une scolarité ordinaire. Des actions particulières peuvent s'avérer indispensables afin de poursuivre l'insertion scolaire de certains enfants ou la réaliser dans des conditions satisfaisantes en lien étroit avec les familles (convention d'intégration scolaire, scolarité interne dans les hôpitaux de jour).

LE PROJET DE SOINS EN PEDOPSYCHIATRIE NE SE CONÇOIT QUE DANS UN DIALOGUE CONSTANT AVEC LES FAMILLES. LES PARENTS SONT TOUJOURS INFORMES, ASSOCIÉS AUX PRISES EN CHARGE DE LEUR ENFANT.